



éditorial

Vœux et nouvelles du Conseil communal

La nouvelle législature a commencé, avec son lot de questions, de doutes, mais aussi de certitudes. Le Conseil communal est désormais réduit à 7 membres. C'est l'application de la disposition prévue à cet effet par la Convention de fusion. Un conseil diminué de deux unités, c'est du travail en plus pour la nouvelle équipe, collectivement et individuellement.

En ce début de période administrative et politique, je veux saluer les nouveaux membres de notre exécutif, à savoir Claire Bilat et Stéphane Bart. En acceptant de s'engager au service de la communauté villageoise, ces jeunes gens donnent l'exemple. Ils doivent en être vivement remerciés.

Les dicastères ont été remodelés en fonction des disponibilités organisationnelles du moment ou des affinités de chacun. Cette «redistribution» des missions s'est faite dans une concordance dont on peut se réjouir. Femmes et hommes du conseil se sont mis au travail sans tarder, avec la volonté de bien faire.

Tout le monde sait aujourd'hui quels sont les défis que nous avons à relever dans un contexte cantonal délicat, lié au redressement des finances de l'État. Les communes se battent pour préserver

leurs intérêts et faire en sorte que leur autonomie, constitutionnelle, demeure un outil de développement conforme à leurs aspirations. La nôtre, dans son rang de 4^e commune du canton, entend jouer pleinement son rôle.

Les projets que nous avons à gérer et à mettre en route ne manquent pas. Ils trouveront leur réalisation dans les années à venir en fonction de nos disponibilités financières. Une gestion prudente s'impose à nous, et nous en appliquerons les principes en toutes circonstances.

La «prudence économique» n'empêche toutefois pas qu'on reste ambitieux pour notre commune et sa population. Le Conseil communal est dans cet état d'esprit. Il n'est pas question de flancher, de s'apitoyer et de renoncer à l'élan que la population attend de ses autorités.

Écoles, environnement, développement économique, équilibre financier, vie associative et culturelle, mobilité, aménagement local, tels sont les axes de l'action publique et ses objectifs essentiels, que nous n'atteindrons que dans une solidarité active entre administrés et pouvoir exécutif.

La cohésion sociale et politique ne peut que nous servir positivement, et le Conseil communal

entend bien y prendre toute sa part.

L'année 2023 sera marquée par de nombreuses manifestations. Sociétés et commerçants se mobiliseront à nouveau pour assurer une animation tous azimuts, culturelle, sportive, économique. Nous les en remercions d'avance vivement car, sans eux, le «mieux vivre» auquel nous aspirons toutes et tous reste une vue de l'esprit.

Avant d'en venir à ma conclusion, je ne voudrais pas manquer d'adresser nos remerciements au personnel, administratif et technique, qui participent de la gouvernance de la commune.

Souvent confrontés aux difficultés inhérentes à leurs domaines d'activité, aux anicroches et autres embarras, ils ne baissent pas les bras et s'investissent sans compter pour le service de la communauté villageoise. Leur mérite est incontestable, et il convient d'en souligner l'importance.

Voilà, chers concitoyennes et concitoyens, les quelques mots que je voulais vous adresser au nom du Conseil communal en ce début de législature.

Je vous adresse nos vœux les meilleurs, de santé, de prospérité et de bonheur.

Joël Burkhalter, Maire

Cette rubrique relate les principaux dossiers qui sont traités par le Conseil communal. Les séances se tiennent tous les lundis sous la présidence de M. Joël Burkhalter, Maire.



échos du conseil communal

Mairie

Conseil communal: Les séances de conseil communal ont repris depuis le 9 janvier 2023 sous une nouvelle législature. Il est passé de 9 à 7 membres.

Commissions communales: Avec ce début de législature, tous les membres actifs au sein des commissions communales ont été nommés par le Conseil communal.

Digitalisation de la commune: Depuis janvier 2023, la commune est dotée d'une gestion

électronique des dossiers (GED). L'ensemble des services travaillent dorénavant avec ce système.

Informations sur
www.courendlin.ch

Urbanisme

Révision du Plan d'aménagement local: Le conseil communal collabore étroitement avec un bureau de géomètre qualifié pour l'élaboration du plan d'aménagement local (PAL). La procédure se poursuit et la révision du PAL devra être approuvée au plus tard en décembre 2024.

Transport et Énergie

Chaudière - Complexe scolaire: mise en service. Suite au crédit d'investissement et des travaux réalisés durant l'année 2022, c'est en décembre dernier que la nouvelle chaudière a été mise en service en remplacement de la chaudière à gaz.

... a été voté en assemblée communale du 12 décembre 2022

Demande d'indigénat communal: les ayants-droit ont accepté à l'unanimité l'indigénat communal accordé à M^{me} Tania Duarte Ferreira.

Aménagement local: à l'unanimité, les citoyens ont ratifié la promesse de vente et d'achat d'une portion de terrain de 2391 m² (bien-fonds feuillet 1162 du ban de Courrendlin à Courrendlin) entre la commune mixte de Courrendlin et 360 Comte Entreprise générale SA pour un montant de CHF 345 320.–

Quotité d'impôts, taxes communales et budget 2023: les ayants-droit ont approuvé la quotité d'impôts, les taxes communales et le budget 2023.

Réseaux d'eau de Vellerat: suite à l'approbation par l'assemblée communale d'un crédit d'investissement de CHF 520 000.– dédié à la réalisation de l'interconnexion des réseaux d'eaux de Vellerat, les acteurs de ce dossier sont en collaboration avec des bureaux spécialisés. Les propriétaires touchés par cette réalisation ont également été informés du dossier lors d'une récente rencontre.

Avis à la population Monsieur le Maire se tient à disposition des personnes qui souhaitent s'entretenir avec lui. Pour convenir d'un rendez-vous, prière de s'adresser au secrétariat communal : **tél. 032 436 10 70**

Répartitions des dicastères

Travaux Publics Stéphane Bart	Transport et énergie Claire Bilat	Finances et estimation Vincent Eggenschwiler	Urbanisme et bâtiments Vincent Scherrer	Environnement, culture et sport Pierre-André Comte	Education, formation Valérie Bourquin	Mairie Joël Burkhalter
Voirie	Eclairage public	Finances	Permis de bâtir	Conception d'évolution des paysages CEP	Commissions scolaires	Conseil
Projet ViTaBirse	Traversée du Village	Syndicat ES	Plan d'aménagement local	Réseau écologique	Maison de l'enfance UAPE	Personnel & RH
Cours d'eau + Birse	Gaz	Places de jeux	Police des constructions	Développement environnemental	Horaires	Administration
Entretien des Berges	Transports	SIS	Entretien des bâtiments communaux	Journal local	Cercle scolaire	Police, sécurité et santé
Service des Eaux	Entretien des routes et trottoirs	Gestion des déchets	Agglomération	Vie Associative	Enseignants	Communication
SEDE	Mobilité		Bourgeoisie	Sociétés locales	SEN	Informatique
Carte des dangers	Cité de l'énergie (Agglo)		Forêts	Aînés et jeunesse	APE	Développement économique
Agglo Balade (Slow Up)	Chemins vicinaux		Pâturages	Manifestations culturelles, concerts, spectacles	Fête du village	Représentation communale
			Agriculture	Livres en liberté	Coordination avec les écoles	Comité Agglo



Sœur Yvette,

qui est sœur de la Sainte Famille de Besançon, est arrivée à Courrendlin en 2017, dans la foulée de nombreuses sœurs qui se sont succédées depuis de nombreuses années dans la paroisse de Courrendlin.

Cela faisait donc cinq ans qu'elle servait la paroisse Saint Randoald. Elle a accompli différents services, au fur et à mesure des besoins. Elle a notamment été :

- Membre de la Sainte Cécile
- Lectrices de messes et d'autres célébrations
- Ministre du groupe des dépôts d'urne
- Membre des équipes des funérailles

Elle rendait également visite aux malades et participait activement à la vie de la communauté locale. Elle a récemment été appelée par ses supérieurs à partir en mission en République Centrafricaine où elle offrira une présence sage et bienveillante. Sœur Yvette déclare avoir beaucoup apprécié le temps passé parmi nous. Elle dit et redit qu'elle a été bien accueillie à Courrendlin.

Michaël Christen



M. Christen a été engagé le 1^{er} septembre 2016 à la voirie communale. Il s'est notamment occupé de l'entretien des routes communales et des places vertes, de la

taille des arbres, du déneigement des routes, de l'installation des décorations de Noël. Il a également été appelé à suppléer le responsable de voirie en cas d'absence. Michaël Christen a quitté ses fonctions au sein de la commune mixte de Courrendlin en date du 31 décembre 2022, pour relever un nouveau défi professionnel. Nous le remercions pour son engagement et son implication au sein de la collectivité villageoise durant près de 8 années. Nous garderons de Michaël le souvenir d'un employé consciencieux, aimable et à l'écoute. Nous lui souhaitons plein succès pour son avenir professionnel.



Entretien des gazons

L'utilisation de tondeuses à gazon et autres machines à moteur (tronçonneuses, machines à tailler les haies, etc.) est interdite :

- Les dimanches et jours fériés.
- Les jours ouvrables entre 12 et 13 heures et à partir de 19 heures.
- Les samedis à partir de 16 heures.



Activités durant les jours fériés

Pendant les jours fériés officiels, il est interdit de se livrer à un travail ou à une occupation qui cause du bruit ou qui trouble sérieusement la paix dominicale.

Il est rappelé ci-dessous, les activités qu'il est permis d'exercer durant les jours fériés.

Travaux agricoles

- Les travaux agricoles sont autorisés à l'exception de l'épandage de lisier et de fumier
- Les séchoirs à herbe qui se trouvent à l'extérieur des localités peuvent fonctionner

Travaux domestiques

Par définition, le qualificatif «domestique» désigne le ménage et la maison. Les travaux bruyants ou gênants et le caractère régulier de l'activité sont interdits. Les activités suivantes sont donc autorisées :

- L'entretien des jardins ou pelouses est autorisé à condition qu'il n'y ait pas d'utilisation de machines à moteur (tondeuse à gazon, mo-

toculteur, etc.). Le dégagement de fumées et d'odeurs est interdit.

- Les petits travaux de peinture et de maçonnerie destinés à l'entretien de son propre bâtiment ou de la chose louée, sont autorisés s'ils sont exécutés par le propriétaire ou le locataire et pour autant qu'aucun moteur ne soit utilisé.

Il est notamment interdit

- de scier et fendre du bois,
- procéder à des déménagements.

Travaux forestiers

Seuls sont autorisés les travaux forestiers qui peuvent s'exécuter sans l'aide d'une machine. Le transport de bois à des fins personnelles est autorisé.

Pour mémoire, voici la liste des jours fériés :

Nouvel-An / 2 janvier / Vendredi-Saint / Lundi de Pâques / 1^{er} mai / Ascension / Lundi de Pentecôte / Fête-Dieu / 23 Juin / 1^{er} août / Assomption / Toussaint / Noël



Application Mémo Déchets

L'application mobile MEMODéchets est désormais disponible sur l'App Store et le Google Play. Vous pourrez être informé de toutes les nouvelles concernant la gestion des déchets et vous aurez également la possibilité de signaler des déchets sauvages si vous en trouvez.

Vous pouvez vous rendre sur www.memodechets.ch pour trouver toutes les informations supplémentaires.

9 et 10 juin 2023 Courrendlin en Fête pour le 95^e Festival des Fanfares du District de Delémont!



Suite au report en 2021 de la manifestation en raison de la pandémie, la Fanfare Municipale de Courrendlin a le privilège, cette année, d'organiser ces festivités musicales.

Un comité d'organisation composé de plusieurs personnes externes à la société est sur pied depuis une année. Il met tout en œuvre pour que ces deux journées restent gravées en lettre d'or dans l'histoire de la Société.

Le **vendredi 9 juin** sera la soirée **Festi'bière**, animée par l'excellent orchestre des **Alpin Vagabunden**! Nous vous invitons d'ores et déjà à réserver cette date en vous inscrivant au repas. Le prix de celui-ci, y compris l'entrée à la soirée est de CHF 45.-.

Le menu suivant vous sera servi:

- **variété de pâtés en croûte maison, salade verte et carottes,**
- **filet de poularde au citron ou aux herbes, riz sauvage, jardinière de légumes**
- **dessert surprise.**

La **clique Pit-Bull Band** de Courrendlin donnera un petit concert-apéritif, en présence des autorités communales.

Durant la soirée vous aurez la possibilité de déguster plusieurs bières régionales et artisanales, afin d'agrémenter la Festi'Bière. Les Alpin Vagabunden, vous feront danser jusqu'au petit matin!

Le **samedi 10 juin** est réservé au Festival des Fanfares de la Fédération du district de Delémont, avec les concours en salle devant jury, une production à l'extérieur avec un jury du public qui appréciera les morceaux proposés par les so-

ciétés sur le thème de Walt Disney. Ensuite cortège des fanfares dans le village, proclamations des résultats, suivi d'une soirée disco avec **DJ Bouboule**.

La Fanfare Municipale a pris un engagement important en organisant une manifestation de cette envergure. Pour réaliser ce rêve fou, nous avons besoin de renfort, de bénévoles pour assurer toutes les tâches liées à une telle organisation. Nous avons sollicité les sociétés. Mais nous avons encore besoin de monde supplémentaire. Amis de la Fanfare, qui répondez toujours présent et volontiers à vos demandes, pour les manifestations, communales, paroissiales, nous comptons sur vous également! Petits ou grands coups de mains sont importants! Nous en avons besoin!

Courrendlin en fête et en musique, c'est le moyen de se retrouver, d'échanger et de partager de chaleureux et cordiaux moments.

Le comité d'organisation de ce Festival vous attend nombreuses et nombreux pour soutenir notre vaillante Fanfare Municipale lors de ces deux journées de fête. N'hésitez pas, inscrivez-vous pour la soirée du vendredi 9 juin 2023 au **079 386 97 43** ou par email à: **lucienne.merz@bluewin.ch**

Déjà un immense merci aux membres du comité d'organisation pour leur engagement et le travail accompli.

Le président Gérard Métille

95^{ÈME} FESTIVAL DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE MUSIQUE DU DISTRICT DE DELÉMONT

9 & 10 JUIN 2023

VENDREDI 9 JUIN
Festi'Bières
AVEC LES ALPIN VAGABUNDEN

SAMEDI 10 JUIN
FESTIVAL DES FANFARES

REPAS SUR INSCRIPTION
45.00.- LE MENU PAR PERSONNE

INFORMATIONS
LUCIENNE MERZ
079 386 97 43

FANFARE MUNICIPALE DE COURRENDLIN

Nouvelle entrée dans le club des nonagénaires



M^{me} Rose-Marie Krähenbühl a fêté ses 90 ans, le 15 décembre 2022. À cette occasion, l'Autorité communale représentée par Joël Burkhalter, maire et Pascal Bonnemain, caissier communal, est allée rendre visite à M^{me} Krähenbühl. De jolis cadeaux lui ont été remis. Rose-Marie Krähenbühl est née dans le village de Loveresse. Elle y a grandi et a ensuite travaillé à Reconvilier dans le domaine de l'horlogerie. Plus tard, elle déménagera à Choindez, où son mari travaillait. Ils y passeront 31 années. Après le décès de son mari, M^{me} Krähenbühl est venue s'installer à la rue du Temple, puis à la rue de la Farrère à Courrendlin. Rose-Marie est la maman de 4 enfants et la grand-maman de 2 petits-enfants. Étant membre active du Hockey-Club Courrendlin, Rose-Marie Krähenbühl s'est rendue au Canada pour fêter les 40 ans de la société. Elle prend également part à de nombreuses autres activités, comme le Chœur mixte de la paroisse protestante, la Gym Dames Courrendlin ou encore l'Amicale des retraités de Von Roll. L'Autorité communale félicite Rose-Marie Krähenbühl pour son 90^e anniversaire et la remercie de sa bonne humeur et de son accueil chaleureux. Nous lui souhaitons la santé et la joie pour les prochaines années.



M^{me} Valentine Steiner a fêté ses 90 ans le 3 février dernier. À cette occasion, l'Autorité communale, représentée M. Joël Burkhalter, maire et Clément Christe, stagiaire MPC 3+1, est allée rendre visite à M^{me} Steiner. De jolis cadeaux lui ont été remis. Valentine Steiner est née à Vellerat et y a vécu jusqu'à ses 9 ans. Elle est la dernière d'une famille de 18 frères et sœurs. Durant sa vie professionnelle, elle changea souvent de place. Elle travailla notamment chez Schwab à Moutier, à la Warob à Courrendlin ou encore en tant que concierge à l'école de Courrendlin. Plus tard, elle s'occupa de ses frères et sœurs lorsqu'ils avaient besoin d'aide. M^{me} Steiner n'est pas souvent partie en vacances, mais elle se souvient quand même de celles dans les montagnes vaudoises et valaisannes. M^{me} Steiner n'a pas eu de mari et elle nous a dit: «Je n'ai pas vu la mer et pas vu de belle-mère, et je suis très heureuse comme ça». Elle vit actuellement avec son neveu Pierre-Alain et vivait avec sa sœur Madeleine avant son décès en 2021. Son hobby est le loto. Il arrive qu'elle participe à 4 lotos par week-end. Les gens se demandent même ce qu'il se passe quand elle n'est pas là. Elle a d'ailleurs eu du succès cette année.

Valentine Steiner est encore très active. Elle s'occupe de sa maison et fait régulièrement à manger pour plusieurs personnes. En effet, M^{me} Steiner aime avoir du monde chez elle. Ses amies lui ont organisé un anniversaire surprise au Coq d'or à Vellerat pour fêter ses 90 ans. Elle a d'ailleurs dit aux restaurateurs qu'elle reviendra pour fêter ses 95 ans.



M^{me} Suzanne Champion a fêté ses 90 ans, le 11 janvier 2023. À cette occasion, l'Autorité communale lui a envoyé ses meilleurs vœux et lui a remis de jolis cadeaux. Suzanne est née à Courroux et était le onzième enfant d'une famille qui en comptait douze. Son papa travaillait dans les mines de fer de la vallée et sa maman était mère au foyer. Elle fit toute sa scolarité dans son village natal, à son terme, elle travailla comme horlogère à la manufacture de boîtes de montres E. Piquerez SA à Bassecour d'octobre 1950 à mars 1956. C'est à Courrendlin, un lundi, lors de la fête du village, qu'elle a rencontré son futur époux, Antoine. Le couple s'est marié en l'église de Courroux en novembre 1954. Ils habitèrent brièvement à Courroux et en 1956 s'installèrent à Courrendlin. Ils eurent la joie d'accueillir 2 garçons. Après avoir élevé ses deux enfants, Suzanne, Suzy, reprit partiellement une activité professionnelle. Elle fit des extras en restauration à Courrendlin, particulièrement au restaurant de la Couronne. Appréciée, elle se lia d'amitié avec le personnel et en particulier avec Liliane et Jean Widmer, propriétaires de l'établissement. Elle travailla également dans l'entreprise Warob à Courrendlin. Elle entreprit quelques voyages en famille, notamment deux croisières en Méditerranée orientale où elle découvrit la Grèce et ses îles magnifiques, les côtes turques et l'Égypte avec ses pyramides millénaires. Elle était également une passionnée de loto.

En janvier 2001, elle eut la grande douleur de perdre son cher mari, Tony, atteint d'une grave maladie. En 2015, après un séjour à l'hôpital, elle fut admise à la Résidence la Promenade à Delémont où elle y passe une paisible retraite.



M. Charles Kohler a fêté ses 90 ans, le 19 janvier dernier. À cette occasion, l'Autorité communale, représentée par Joël Burkhalter, maire et Liridona Rukovci, agente administrative, est allée rendre visite à M. Kohler. De jolis cadeaux lui ont été remis. Charles Kohler est né à Courtételle, mais a vite déménagé à Courrendlin, étant donné qu'il n'avait que 6 semaines lorsque sa famille s'est installée à la rue du Cornat à Courrendlin.

En 1956, Charles se marie avec Blanche Kohler, née Fleury. De cette union sont nés 2 garçons: Denis et Pascal. Et plus tard, 4 petits-enfants. M. Kohler a réussi son examen du permis de conduire à l'âge de 28 ans. Sa première voiture était une 2 Chevaux avec laquelle sa femme et lui ont fait le tour des campings valaisans et tessinois. De là est née une passion pour la mécanique, puisqu'il effectuera un apprentissage de mécanicien chez Schild SA en Suisse allemande et travaillera ensuite à Granges dans l'horlogerie. Il effectuait quotidiennement ses voyages en train depuis la gare de Courrendlin, jusqu'à la fermeture de cette dernière. Charles Kohler a joué au football jusqu'à ses 45 ans et a fait du ski jusqu'à ses 72 ans. Il se rendait dans toute la Suisse pour pratiquer du ski de fond, du ski peau de phoque et du ski alpin. Il occupe désormais ses journées à bricoler. Lors du passage de l'Autorité communale, il a montré 2 caisses à savon qu'il a lui-même fabriquées. Il a même atteint la vitesse de 98 km/h avec l'une d'entre elles. Il a fêté son anniversaire avec sa famille à Vellerat.





Invitation

«23 Juin du Giron» à Vellerat

Commémoration du 23 Juin organisée par un comité formé d'habitants de Courrendlin, Rebeuvelier, Vellerat, Rossemaison et Châtillon, vendredi 23 juin 2023 dès 11 heures à l'ancien stand de tir de Vellerat. Au programme : apéritif, boissons et repas servis à petit prix (il n'y a rien à prendre avec soi).

Message pour les familles: animation réservée aux enfants (découvertes nature, contes, etc.), et animation musicale.

Chacun et chacune est invité (e) à réserver la date du 23 juin, pour passer à Vellerat un bon moment de convivialité.

Le comité d'organisation

À LOUER

APPARTEMENTS

Rue du 23-Juin 1 (Ancienne poste) à Courrendlin

Appartement situé au 2^e et dernier étage, sans ascenseur comprenant :

- 3 chambres
- Cuisine semi-ouverte
- Séjour avec cheminée
- 1 salle de bain
- Grenier
- Cave
- 1 place de parc couverte
- Buanderie en commun
- Accès jardin en commun

Loyer: CHF 1000.- charges comprises

Disponibilité : de suite ou à convenir

**Contact: Administration
communale, 032 436 10 70 ou
commune@courrendlin.ch**

Place de la liberté 5 à Rebeuvelier

Appartement situé au 1^{er} étage, sans ascenseur comprenant :

- 3 chambres
- 1 salon
- 1 salle de bain
- Cuisine équipée
- Grenier
- 1 place de parc extérieure
- Buanderie en commun

Loyer: CHF 900.- charges comprises

Disponibilité : de suite ou à convenir

**Contact: Administration
communale, 032 436 10 70 ou
commune@courrendlin.ch**

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour être au courant des dernières annonces d'appartements vacants.



Les Sociétés Réunies de Rebeuvelier se font un plaisir d'inviter coureurs et spectateurs au traditionnel *Tour de R'beutz*, qui se déroulera aux dates suivantes :

VENDREDI, 2 JUIN 2023
dès 18 h, **36^e édition des courses à pied**

SAMEDI, 3 JUIN 2023
dès 14 h, **30^e édition des courses VTT**

Venez courir ou encourager les participants à ces belles courses régionales faisant partie du Trophée jurassien.

Informations :
www.tourderebeuvelier.ch

Mérites sportifs et culturels

Pour les sociétés :

N'oubliez pas d'annoncer les résultats sportifs ainsi que les engagements et les investissements de vos membres au sein de la vie locale.

Appel à la population :

Si vous connaissez un citoyen ou une citoyenne de Courrendlin, Rebeuvelier et/ou Vellerat méritant(e), n'hésitez pas à contacter l'administration communale :

Courriel : commune@courrendlin.ch

Téléphone : 032 436 10 70

**Délai d'annonce impératif :
1^{er} juin 2023**

Naissances



**Bienvenue à ces magnifiques bébés
et sincères félicitations aux heureux parents!**

Baffa Daliana,
née le 23.11.2022
Fille de Fabio
et Océane Baffa

Lerpinière Max,
né le 03.01.2023
Fils de
Lola Lerpinière

Bariscola Malika,
née le 25.11.2022
Fille de Cristian Bariscola
et Jessica Falcone

Chear Lyam,
né le 26.01.2023
Fils de Bora Chear
et Srey Miy Dok

Kohler Mya,
née le 29.11.2022
Fille de Sébastien Kohler
et Marion Montavon

Cerf Alexia,
née le 31.01.2023
Fille de
Sandra Cerf

**Branco Rainha
dos Reis Clara,**
née le 06.12.2022
Fille de Luis Filipe Oliveira
Mendes Rainha dos Reis et
Joana Raquel Cardoso
Branco



REFLETS DE LA TOUR

PARUTIONS 2023

Pour l'année 2023, les parutions du Journal local «Reflets de la Tour» ont été arrêtées comme suit :

DATES DE PARUTION	DELAIS DE REMISE DES ARTICLES
15 juin 2023	05 mai 2023
21 sept. 2023	11 août 2023
23 nov. 2023	13 oct. 2023

Il est important de respecter le délai fixé pour la remise des articles

Les personnes intéressées à faire paraître un article peuvent le faire parvenir, si possible sous forme informatisée et illustrés par des photographies ou images à :

Secrétariat communal
Route de Châtillon 15
2830 Courrendlin

e-mail: commune@courrendlin.ch

Les articles peuvent être soumis à modification.

Félicitations aux heureux mariés



14.01.2023 Sophie Ackermann et Yunus Emre Dinçarslan

09.02.2023 Ylberina et Rabbit Ameti

10.02.2023 Sadija et Senat Saciri

Tu n'es plus là où tu étais, mais tu es partout là où je suis – Victor Hugo

Ils nous ont quittés...

27.11.2022

Alice Allemann

27.12.2022

Jeanne Nobs

21.12.2022

Giuliano Baldiserri

07.02.2023

Gérard Farine

22.12.2022

Vital Fehlmann

27.02.2023

Viviane Chételat